

Extension de garantie – Déclaration sinistre

Informations générales

- **Assureur :**
Inter Partner Assistance SA
Boulevard du Régent 7
B - 1000 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 550 04 76
E-mail: claims-assistance@axa-assistance.com
- **Preneur d'assurance :**
CRELAN SA
Boulevard Sylvain Dupuis 251
B-1070 Bruxelles

- **Titulaire de la carte Visa Credit Crelan :**

Nom - Prénom :

Adresse :

Type de carte : Visa Classic Visa Gold

Numéro de carte : xx xxxx xxxx x

- **Assuré :**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone – GSM :

E-mail :

Déclaration du sinistre

- **Date du sinistre :**/...../.....

- **Description :**

.....
.....
.....

- **Réparation nécessaire :**

.....
.....
.....

Documents à joindre

Veuillez avertir l'assureur et obtenir son approbation avant de faire appel à des services de réparation.

- Prix d'achat de l'article :

- Date d'achat ou de livraison de l'article :/...../.....

Documents à joindre à ce formulaire :

- l'original ou la copie de la facture d'achat mentionnant le numéro de série de l'article et la copie du décompte de la carte prouvant l'achat de l'article assuré avec la carte de crédit.
- la facture de réparation détaillée et mentionnant :
 - le nom, l'adresse et la signature de l'assuré,
 - la date de la panne,
 - la marque, le type et le modèle de l'article assuré,
 - la description de la panne,
 - la nature des travaux effectués,
 - le devis estimatif du réparateur,
 - les détails concernant les fournitures, les dépenses et les coûts de la main d'œuvre,
 - la copie de la garantie initiale.

Sans les documents mentionnés ci-dessus, nous ne serons pas en mesure de traiter votre demande.

Déclaration de l'assuré titulaire de la carte de crédit

La personne concernée déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives au traitement de ses données personnelles par l'assureur telles que reprises dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Visa Gold Crelan et consent au traitement de ses données à caractère personnel, Inter Partner Assistance, responsable du traitement :

OUI NON (*)

* Si vous refusez de donner votre consentement (NON), l'assureur Inter Partner Assistance sera dans l'impossibilité de traiter votre déclaration de sinistre.

En cas d'interrogation relative au traitement de vos données personnelles, et si vous ne trouvez pas les réponses dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Visa Gold Crelan, vous pouvez envoyer un courrier à Inter Partner Assistance - Délégué à la protection des données, Boulevard du Régent, 7 à 1000 Bruxelles ou un e-mail à dpo.BNL@axa-assistance.com.

Déclaration de l'assuré

Le soussigné déclare avoir répondu aux questions de manière correcte et que toutes les informations et données concernant le dommage sont exactes et que le sinistre n'a pas été déclaré auprès d'une autre compagnie d'assurance. Le soussigné donne par la présente la permission de recouvrement auprès d'une tierce partie.

Signature de l'assuré

Date

Formulaire dûment complété, signé et accompagné de tous les documents requis à renvoyer à Inter Partner Assistance de préférence

- par e-mail à : claims-assistance@axa-assistance.com
- ou par la poste à : Crelan Visa Classic/Visa Gold - Service remboursements
Boulevard du Régent, 7 - B-1000 Bruxelles